

ETATS LEGISLATIFS ANNEXES

ÉTAT A

(Article 6 du projet de loi.)

TABLEAU DES VOIES ET MOYENS APPLICABLES AU BUDGET DE 2000

I. – BUDGET GÉNÉRAL

Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Révision des évaluations pour 2000 (En milliers de francs.)
	A. – Recettes fiscales	
	1. IMPOT SUR LE REVENU	
0001	Impôt sur le revenu	+ 7 620 000
	2. AUTRES IMPOTS DIRECTS PERÇUS PAR VOIE D'ÉMISSION DE RÔLES	
0002	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	– 460 000
	3. IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS	
0003	Impôt sur les sociétés	+ 15 000 000
	4. AUTRES IMPOTS DIRECTS ET TAXES ASSIMILÉES	
0004	Retenues à la source sur certains bénéficiaires non commerciaux et de l'impôt sur le revenu	+ 200 000
0005	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers, prélèvement sur les bons anonymes	– 200 000
0007	Précompte dû par les sociétés au titre de certains bénéficiaires distribués (loi n° 65-566 du 12 juillet 1965, art. 3)	+ 2 500 000
0008	Impôt de solidarité sur la fortune	+ 1 500 000
0010	Prélèvements sur les entreprises d'assurance	+ 140 000
0012	Cotisation minimale de taxe professionnelle	– 300 000
0013	Taxe d'apprentissage	– 30 000
0014	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue	+ 360 000
0015	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité	+ 120 000
0016	Contribution sur logements sociaux	– 50 000
0017	Contribution des institutions financières	– 815 000
0019	Recettes diverses	+ 75 000
	Totaux pour le 4	+ 3 500 000
	5. TAXE INTERIEURE SUR LES PRODUITS PETROLIERS	
0021	Taxe intérieure sur les produits pétroliers	– 3 383 000
	6. TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE	
0022	Taxe sur la valeur ajoutée	+ 23 323 000

	7. ENREGISTREMENT, TIMBRE, AUTRES CONTRIBUTIONS ET TAXES INDIRECTES	
0023	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	- 125 000
0024	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce	- 280 000
0025	Mutations à titre onéreux de meubles corporels	+ 20 000
0027	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations)	+ 1 600 000
0028	Mutations à titre gratuit par décès	+ 300 000
0031	Autres conventions et actes civils	+ 185 000
0033	Taxe de publicité foncière	+ 150 000
0034	Taxe spéciale sur les conventions d'assurance	+ 700 000
0036	Taxe additionnelle au droit de bail	+ 30 000
0039	Recettes diverses et pénalités	- 45 000
0044	Taxe sur les véhicules des sociétés	+ 200 000
0045	Actes et écrits assujettis au timbre de dimension	- 285 000
0046	Contrats de transport	+ 50 000
0051	Impôt sur les opérations traitées dans les bourses de valeurs	+ 800 000
0059	Recettes diverses et pénalités	- 50 000
0061	Droits d'importation	+ 500 000
0064	Autres taxes intérieures	+ 100 000
0081	Droits de consommation sur les tabacs	- 3 020 000
0096	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers	+ 260 000
0097	Cotisation à la production sur les sucres	+ 100 000
0099	Autres taxes	+ 40 000
	Totaux pour le 7	+ 1 230 000
	B.- Recettes non fiscales	
	1. EXPLOITATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS A CARACTERE FINANCIER	
0110	Produits des participations de l'Etat dans des entreprises financières	+ 545 000
0111	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+ 219 000
0114	Produits des jeux exploités par la Française des jeux	+ 100 000
0116	Produits des participations de l'Etat dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers	- 437 000
0129	Versements des budgets annexes	+ 73 000
	Totaux pour le 1	+ 500 000
	2. PRODUITS ET REVENUS DU DOMAINE DE L'ÉTAT	
0207	Produits et revenus du domaine encaissés par les comptables des impôts	+ 100 000
0299	Produits et revenus divers	- 23 000
	Totaux pour le 2	+ 77 000
	3. TAXES, REDEVANCES ET RECETTES ASSIMILEES	
0301	Redevances, taxes ou recettes assimilées de protection sanitaire et d'organisation des marchés de viandes	- 35 000
0309	Frais d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes établis ou perçus au profit des collectivités locales et de divers organismes	- 300 000
0310	Recouvrement des frais de justice, des frais de poursuite et d'instance	- 10 000
0311	Produits ordinaires des recettes des finances	- 1 000
0314	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos régis par la loi du 15 juin 1907	- 500 000
0315	Prélèvements sur le pari mutuel	- 100 000
0318	Produit des taxes, redevances et contributions pour frais de contrôle perçus par l'Etat	+ 87 000
0326	Reversement au budget général de diverses ressources affectées	+ 30 000
0328	Recettes diverses du cadastre	+ 15 000
0329	Recettes diverses des comptables des impôts	- 96 000
0330	Recettes diverses des receveurs des douanes	- 15 000
0331	Rémunération des prestations rendues par divers services ministériels	- 249 000
0332	Pénalité pour défaut d'emploi obligatoire des travailleurs handicapés et des mutilés de guerre	- 10 000

0335	Versement au Trésor des produits visés par l'article 5, dernier alinéa, de l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945	+ 20 000
0399	Taxes et redevances diverses	- 78 000
	Totaux pour le 3	- 1 242 000
	4. INTERÊTS DES AVANCES, DES PRÊTS ET DOTATIONS EN CAPITAL	
0401	Récupération et mobilisation des créances de l'Etat	- 90 000
0403	Contribution des offices et établissements publics de l'Etat dotés de l'autonomie financière et des compagnies de navigation subventionnées, sociétés d'économie mixte, entreprises de toute nature ayant fait appel au concours financier de l'Etat	- 2 000
0404	Intérêts des prêts du Fonds de développement économique et social	- 103 380
0407	Intérêts des dotations en capital et des avances d'actionnaire accordées par l'Etat	- 746 000
0408	Intérêts sur obligations cautionnées	- 2 000
0409	Intérêts des prêts du Trésor	- 600 000
0411	Intérêts versés par divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics au titre des avances	+ 37 000
	Totaux pour le 4	- 1 506 380
	5. RETENUES ET COTISATIONS SOCIALES AU PROFIT DE L'ÉTAT	
0501	Retenues pour pensions civiles et militaires (part agent)	- 400 000
0502	Contributions aux charges de pensions de France Télécom	- 113 000
0505	Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des hypothèques	+ 164 000
0507	Contribution de diverses administrations au Fonds spécial de retraite des ouvriers des établissements industriels de l'Etat	+ 2 000
0508	Contributions aux charges de pensions de La Poste	+ 87 000
	Totaux pour le 5	- 260 000
	6. RECETTES PROVENANT DE L'EXTERIEUR	
0601	Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires	- 39 000
0604	Remboursement par les Communautés européennes des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget	+ 50 000
0699	Recettes diverses provenant de l'extérieur	- 31 000
	Totaux pour le 6	- 20 000
	7. OPERATIONS ENTRE ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS	
0708	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits	- 50 000
0712	Remboursement de divers frais de gestion et de contrôle	- 3 000
	Totaux pour le 7	- 53 000
	8. DIVERS	
0805	Recettes accidentelles à différents titres	- 673 000
0806	Recettes en atténuation des charges de la dette et des frais de trésorerie	+ 2 766 000
0811	Récupération d'indus	+ 100 000
0812	Reversements de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	- 7 000 000
0813	Rémunération de la garantie accordée par l'Etat aux caisses d'épargne	- 8 022 000
0815	Rémunération de la garantie accordée par l'Etat à la Caisse nationale d'épargne	+ 48 000
0899	Recettes diverses	- 184 000
	Totaux pour le 8	- 12 965 000
	C.- Prélèvements sur les recettes de l'Etat	
	1. PRELEVEMENTS SUR LES RECETTES DE L'ÉTAT AU PROFIT DES COLLECTIVITES	

LOCALES		
0001	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation globale de fonctionnement	»
0002	Prélèvement sur les recettes de l'Etat du produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation	+ 117 808
0003	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs	- 54 017
0004	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle	+ 249 384
0005	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation de compensation de la taxe professionnelle	+ 279 746
0007	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	- 667 837
0009	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	+ 5 011
0010	Compensation de la suppression de la part salaire de la taxe professionnelle	+ 96 555
	Totaux pour le 1	+ 26 650
2. PRELÈVEMENTS SUR LES RECETTES DE L'ÉTAT AU PROFIT DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES		
0001	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit du budget des Communautés européennes	- 4 300 000
RECAPITULATION GENERALE		
A. – Recettes fiscales		
1	Impôt sur le revenu	+ 7 620 000
2	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	- 460 000
3	Impôt sur les sociétés	+ 15 000 000
4	Autres impôts directs et taxes assimilées	+ 3 500 000
5	Taxe intérieure sur les produits pétroliers	- 3 383 000
6	Taxe sur la valeur ajoutée	+ 23 323 000
7	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	+ 1 230 000
	Totaux pour la partie A	+ 46 830 000
B. – Recettes non fiscales		
1	Exploitations industrielles et commerciales et établissements publics à caractère financier	+ 500 000
2	Produits et revenus du domaine de l'Etat	+ 77 000
3	Taxes, redevances et recettes assimilées	- 1 242 000
4	Intérêts des avances, des prêts et dotations en capital	- 1 506 380
5	Retenues et cotisations sociales au profit de l'Etat	- 260 000
6	Recettes provenant de l'extérieur	- 20 000
7	Opérations entre administrations et services publics	- 53 000
8	Divers	- 12 965 000
	Totaux pour la partie B	- 15 469 380
C.– Prélèvements sur les recettes de l'Etat		
1	Prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités locales	- 26650
2	Prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit des Communautés européennes	+ 4 300 000
	Totaux pour la partie C	+ 4 273 350
	Total général	+ 35 633 970
LEGION D'HONNEUR		
Première section – Exploitation		
7400	Subventions	+ 3 400 000

	Deuxième section – Opérations en capital	
9800	Amortissements et provisions	+ 3 400 000
	<i>A déduire :</i>	
	<i>Amortissements et provisions</i>	- 3 400 000
	Total des recettes nettes	+ 3 400 000
	PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES	
	Première section – Exploitation	
7032	Cotisations AVA (art. L. 731-42, 1°, du code rural)	- 400 000 000
7034	Cotisations AMEXA (art. L. 731-30 à L. 731-41 du code rural)	- 400 000 000
7052	Versements à intervenir au titre de la compensation des charges entre les régimes de base de sécurité sociale obligatoires	- 683 000 000
7053	Contribution de la Caisse nationale des allocations familiales au financement des prestations familiales servies aux non-salariés agricoles	- 113 000 000
7055	Subvention du budget général : solde	+ 2 211 000 000
7056	Versements à intervenir au titre de l'article L. 651-2-1 du code de la sécurité sociale	+ 350 000 000
7057	Versements à intervenir au titre de l'article L. 139-2 du code de la sécurité sociale	+ 227 000 000
7059	Versements du Fonds de solidarité vieillesse	- 392 000 000
7062	Prélèvement sur le fonds de roulement	
	Total des recettes brutes en fonctionnement	+ 800 000 000
	Total des recettes nettes de fonctionnement	+ 800 000 000
	Total des recettes nettes	+ 800 000 000

II bis (nouveau). – COMPTES D’AFFECTATION SPECIALE

Numéro de la ligne	Désignation des comptes	Révision des évaluations pour 2000 (En francs.)		
		Opérations à caractère définitif	Opérations à caractère temporaire	Total
	<i>Compte d'affectation des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés</i>			
01	Produit des ventes par l'Etat de titres, de parts ou de droits de sociétés, ainsi que le reversement sous toutes ses formes, par la société Thomson SA, du produit résultant de la cession ou du transfert de titres des sociétés Thomson CSF et Thomson Multimédia et le reversement, sous toutes ses formes, par la société Compagnie financière Hervet, du produit résultant de la cession ou du transfert de titres de la société Banque Hervet.....	”	”	”
02	Reversement d’avances d’actionnaires ou de dotations en capital et produits de réduction du capital ou de liquidation	”	”	”
03	Versements du budget général ou d’un budget annexe.....	”	”	”
04	Reversements résultant des investissements réalisés directement ou indirectement par l’Etat dans des fonds de capital-investissement.....	”	”	”
	Totaux	”	”	”
	Totaux pour les comptes d'affectation spéciale.....	”	”	”

III. – COMPTES DE PRETS

N uméro de la ligne	Désignation des recettes	Révision des évaluations pour 2000 (En francs.)
01	<i>Prêts du Fonds de développement économique et social</i> Recettes	– 58 000 000
	Total pour les comptes de prêts	– 58 000 000

IV. – COMPTES D'AVANCES DU TRESOR

.....